

UN BATEAU FRANÇAIS POUR GAZA



CONFERENCE PUBLIQUE

Vendredi 11 MARS 2011, 20h A LA BOURSE DU TRAVAIL

10 RUE THEOPHILE NAUDY 45000 Orléans

ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION

SAMEDI 12 MARS 2011, 15h PLACE DU MARTROI

En s'engageant dans cette voie pacifique, nous voulons aujourd'hui :

- Dénoncer et briser le siège israélien contre Gaza ;
- Promouvoir et faire respecter le droit international ;
- Répondre à la crise humanitaire que subit un million et demi de Palestiniens de Gaza.

Un bateau français pour Gaza, un acte citoyen !

- Parce que nous refusons de voir un million et demi de personnes sous blocus ;
- Parce que la communauté internationale doit imposer la levée totale du blocus de Gaza ;
- Parce que nous n'acceptons pas que nos Etats se contentent de paroles jamais suivies d'actes ;

Parce que la première Flottille de la liberté a montré qu'une action citoyenne peut rompre le mur de l'indifférence

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS :

Ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros qu'il nous faut rassembler pour disposer d'un bateau au printemps prochain.

Les organisations membres du Collectif national pour une Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine représentée à Orléans, parties prenantes de cette campagne :

Agir pour la Palestine, Artisans du Monde Orléans et Montargois, Comité BDS du Montargois, CIMADE, FSU 45, NPA, MAN, Mouvement pour la Paix ORLEANS LOIRET PALESTINE, PALESTINE 45, PCF, UD CGT 45, UJFP 45, Solidaires, SUD EDUCATION, SUD ETUDIANT...

Pour centraliser le montant des dons à Orléans, il a été décidé dans l'unité, de les envoyer à :

Bon de soutien à retourner à :
Palestine 45 ± Maison des Associations ±
46 ter rue Ste Catherine ± 45000 Orléans
mel : France-palestine.45@orange.fr

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal
Téléphone :
E-mail (en majuscules):

Je fais un don de :
«Un bateau pour Gaza - France » par chèque bancaire libellé à l'ordre de « MRAP : UN BATEAU POUR GAZA FRANCE »

Une totale transparence financière est garantie à travers un compte bancaire spécial couvert par le MRAP. A.V. : GROV : VROW : GpGXFWLEOHV : GH : OJLPS(W : VXU : OH : UH : % du don (et dans la limite globale de 20 % du revenu imposable) - Un reçu fiscal vous VHUD : HQYR : HQ : GpEXVRO : GpGQJRTT (en fonction de la date du chèque).